

Brevet britannique pour la technologie de suppression du recul du système d'éjection

Cannes, le 19 septembre, 18h30.

Delta Drone (FR001400H2X4 ALDR) a le plaisir d'annoncer que le 12 septembre 2023, l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni a délivré un brevet pour la technologie d'élimination du recul associée au drone modulaire de Tonner Drones doté de capacités de tir et dédié au secteur militaire. La technologie concernée permet à un drone de rester stable en l'air lorsqu'il tire sur une cible.

Ce brevet britannique s'ajoute au brevet déjà approuvé pour la même technologie en Allemagne en décembre 2021. D'autres brevets sont en cours d'examen aux États-Unis, en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada.

Brad Taylor, PDG de Delta Drone, a déclaré : "Ce brevet renforce la valeur de la propriété intellectuelle de Delta Drone sur les marchés de la sécurité intérieure et de l'armée et place l'entreprise dans une position favorable dans ses discussions en cours avec des partenaires gouvernementaux et commerciaux potentiels".

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète. Avec l'acquisition de 100% du capital social de Tonner Drones, Delta Drone s'engage sur de nouveaux marchés dont celui du militaire et de la sécurité intérieure. Plus d'informations sur : www.deltadrone.com

Delta Drone est coté sur Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR001400H2X4

Contacts

Actifin

Jean-Yves BARBARA
Financial communication
jybarbara@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 13

Actifin

Sophia AJEROD
Financial Press Relations
sophia.ajerod@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 16